

Pré-Tana : Dialogue virtuel régional multipartite

La ZLECAf et le secteur privé : Libérer les potentiels au-delà de la pandémie

22 Septembre 2020

Note de cadrage

I. Introduction

L'Institut d'études sur la paix et la sécurité/IPSS/ avec la Mission du Japon auprès de l'Union africaine organisent conjointement, le 22 septembre 2020, un Forum pré-Tana virtuel régional multipartite avec comme thème : *La ZLECAf et le secteur privé : libérer les potentiels au-delà de la pandémie.*

II. Contexte

Le Forum de Haut niveau de Tana sur la sécurité en Afrique (Forum de Tana) vise à combler le fossé entre l'élaboration et la mise en œuvre des politiques en réunissant des chefs d'État et de gouvernement, des experts, des personnalités éminentes, des dirigeants d'institutions internationales et régionales, des organisations de la société civile, le secteur privé, d'éminents universitaires, des intellectuels et des jeunes socialement engagés pour discuter de questions d'actualité dans un esprit de communauté et de devoir moral afin de trouver des solutions durables, centrées sur l'Afrique, aux défis de paix et de sécurité auxquels le continent est confronté. La nature informelle du Forum permet une approche différente de la discussion des questions de sécurité sur le continent. Le Forum n'est pas destiné à faire des déclarations officielles ; il est plutôt stimulé par le désir de s'engager dans des discussions et des débats nouveaux, francs et approfondis sur les questions urgentes de paix et de sécurité aux fins de produire des solutions innovantes. Le 9^e Forum de Tana se tiendra pour la première fois virtuellement, en octobre 2020, sur le thème " **ZLECAf : Revitaliser le panafricanisme pour une paix et un développement durables en Afrique**".

III. Justification

L'Accord de la Zone de libre échange continental africain (ZLECAf), négocié de longue date, signé par les États africains en mars 2018 et entré en vigueur en juillet 2019, dénote une nouvelle dynamique commerciale sur le continent. C'est une illustration exceptionnelle de l'harmonie entre tous les États africains sur la perception que le développement du continent dépend principalement du développement du commerce entre les pays africains. Cette réalisation extraordinaire est due en grande partie à l'engagement de nombreux experts et hauts fonctionnaires de l'Union africaine (UA), des CER/MR, des États membres et des partenaires.

Il ne peut y avoir de ZLECAf sans la pleine participation des acteurs du secteur privé, principaux stimulateurs de l'économie, qui doivent rendre l'Accord opérationnel. Le secteur privé est un moteur majeur pour la croissance et le développement économique durable, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté en Afrique et dans le monde. En Afrique, le secteur privé représente 80 % de la production totale, deux tiers des investissements et trois quarts du crédit, et emploie 90 % de la population en âge de travailler. En outre, 90 % des entreprises du secteur privé africain sont des petites et moyennes entreprises (PME). La participation de ces entreprises au commerce transfrontalier est très limitée en raison des tarifs douaniers, des barrières non tarifaires qui comprennent des procédures douanières et commerciales complexes, du manque d'accès au financement, des coûts de transport élevés et du manque d'accès à l'information, entre autres.

Les États membres doivent travailler énergiquement avec le secteur privé, leur donner l'espace nécessaire pour partager leurs réflexions et leurs expériences sur le terrain afin d'assurer le succès, la mise en œuvre maximale et l'impact de la ZLECAf. La Commission de l'UA organise depuis 2018 des forums d'affaires ZLECAf, afin de sensibiliser le secteur privé africain aux opportunités offertes par la ZLECAf. Ces réunions ont été marquées par la participation active et les contributions d'organisations du secteur privé africain, notamment la Chambre panafricaine de commerce et d'industrie, l'Initiative des Afro-Champions, le Comité panafricain de la politique commerciale et d'investissement du secteur privé et le Groupe africain du commerce électronique. Au cours du Forum des affaires de la ZLECAf, qui a précédé le Sommet extraordinaire de l'UA à Kigali, le monde des affaires s'est engagé à soutenir la ZLECAf. De même, les dirigeants africains ont exprimé leur volonté politique de travailler avec le secteur privé à la mise en œuvre de la ZLECAf. Une autre initiative importante pour engager le secteur privé est la Foire commerciale intra-africaine (IATF), organisée conjointement par la Commission de l'UA, la Banque africaine d'import-export et la Banque africaine de développement. La première édition de l'IATF qui s'est tenue en décembre 2018 au Caire, en Égypte, a connu un grand succès. La deuxième édition de l'IATF devrait se tenir à Kigali, au Rwanda, du 1er au 7 septembre 2021.

Les parties prenantes de la ZLECAf se doivent de résoudre certaines questions cruciales afin d'enregistrer des progrès dans la réalisation des objectifs de l'Accord de libre-échange. Premièrement, des résultats tangibles doivent être produits rapidement à partir de l'intégration de la ZLECAf aux fins d'assurer une dynamique continue. La création d'un environnement favorable est primordiale, car il jouera un rôle fondamental pour attirer les investisseurs en les incitant à réaliser des investissements à grande échelle et à long terme sur le marché de la ZLECAf. Comme on le sait, la libre circulation des marchandises est le premier objectif de l'Accord, mais cela dépend des progrès réalisés en matière de libre circulation des personnes grâce à un passeport africain, de l'efficacité de l'Accord "à ciel ouvert", de la fiabilité des infrastructures et des dispositions relatives à la liberté d'établissement où le secteur privé peut et doit avoir son mot à dire. La finalisation et l'activation des cinq instruments opérationnels clés dévoilés lors du 12^e Sommet extraordinaire de Niamey, au Niger, à savoir les règles d'origine de la ZLECAf, le portail de négociations en ligne protégé par un mot de passe, le mécanisme en ligne de notification, de suivi et d'élimination des barrières non tarifaires, le système panafricain de

paiements et de règlements et l'observatoire africain du commerce, qui devraient être pleinement fonctionnels d'ici le début des échanges commerciaux le 1er juillet 2020, sont également essentiels à la mise en œuvre de la ZLECAf. Pour ce faire, la nécessité de mettre en place un cadre logistique et de connectivité adéquat facilitant la libre circulation des marchandises et reposant sur l'implication des opérateurs de transport, des entreprises actives dans la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement et des constructeurs d'infrastructures, l'électrification, les infrastructures de transport, les plateformes multimodales et la connectivité va de soi. Les décideurs politiques, les responsables de la mise en œuvre des politiques et les acteurs du marché ont maintenant besoin d'un changement de paradigme pour considérer la ZLECAf comme leur nouveau marché intérieur qui, faciliterait la création d'un marché africain unique.

Les efforts doivent également tenir compte des répercussions et des nouvelles réalités de la pandémie du COVID-19. Malgré son entrée tardive et sa propagation relativement lente en Afrique, le coronavirus a infecté plus de 80 000 Africains (selon les données statistiques de l'OMS datant du 18 mai 2020). D'une part, l'impact de la pandémie est allé au-delà d'un problème de santé, détruisant les plans de commerce et d'investissement sur le continent en raison des diverses mesures prises par les pays pour aider à enrayer la maladie, ce qui a affecté la mise en œuvre de la ZLECAf. D'autre part, le continent a connu plusieurs innovations qui n'auraient pas été le cas sans la pandémie. Actuellement, et sur recommandation du Secrétariat de la ZLECAf, le lancement de la Zone de libre échange sera reporté au 1er janvier 2021 ou à plus tard, alors qu'il était prévu qu'il ait lieu le 1er juillet. Selon son Secrétaire général récemment nommé, M. Wamkele Mene, deux raisons principales expliquent ce report : la nécessité de réorienter les efforts actuels vers la lutte contre le COVID-19 pour sauver des vies et les défis posés par l'interprétation simultanée lors des négociations commerciales en ligne. Bien que cela soit vrai, certaines des activités de préparation pour le lancement de la ZLECAf telles que les infrastructures et la mise en place de technologies, devraient encore être affinées en direction du lancement officiel de l'Accord.

C'est dans ce contexte que le Secrétariat du Forum de Tana, en partenariat avec la Mission du Japon auprès de l'Union africaine, organise ce pré-forum multipartite pour débattre et discuter de solutions innovantes qui assureraient le succès de la ZLECAf avec le soutien de partenaires tels que le secteur privé.

IV. Buts et objectifs

Le dialogue proposé vise à compléter les initiatives actuelles et en cours et à ouvrir la voie à la participation du secteur privé, en particulier des PME, à la mise en œuvre de la ZLECAf. Il explorera les défis et les opportunités que la ZLECAf offre au secteur privé dans le cadre de la corrélation entre la paix et la sécurité aux fins de suggérer des recommandations pratiques et opérationnelles pour l'UA, les États membres, les CER/MR et les autres parties prenantes travaillant sur le sujet et les domaines connexes.

Les objectifs spécifiques comprennent :

- L'identification des accords commerciaux communs à mettre en place pour une mise en œuvre réussie de la ZLECAf;

- La reconnaissance des diverses possibilités qu'elle offre au secteur privé, aux États membres, aux entreprises et aux commerçants transfrontaliers individuels sur le continent ;
- L'examen du lien entre la ZLECAf et la paix et la sécurité sur le continent ;
- La reconnaissance des défis et les perspectives.

V. Résultats escomptés

Il s'agit notamment de :

- Un document de résultats à partager avec les acteurs de la paix, de la sécurité et autres parties prenantes;
- Des enregistrements vidéo à partager sur les médias sociaux de l'IPSS et du Forum de Tana ;
- La couverture des débats du dialogue sur les plateformes de médias sociaux IPSS et Tana ;
- Un dialogue virtuel entre les États, les CER et l'UA sur le thème ;
- Recommandations stratégiques politiques durables et pratiques ciblant les parties prenantes.

VI. Approche proposée

Le format du dialogue comprendra des consultations politiques et techniques avec des experts qui déboucheront sur des recommandations pratiques et des possibilités de mise en réseau pour les parties prenantes travaillant dans le domaine du secteur privé, de la ZLECAf, de la paix et de la sécurité.

VII. Profil des participants

Il y aura parmi les participants, des représentants des États membres de l'UA, la CUA, les CER/MR, des experts, le secteur privé, des représentants des PME, des représentants des forums d'entreprises, des organisations de jeunes, des réseaux de femmes, le secteur bancaire, des partenaires de financement, des partenaires de développement, des représentants de gouvernements étrangers, des organisations de recherche, des groupes de réflexion, des universitaires ainsi que les média.

VIII. Date et lieu

Le Dialogue régional multipartite virtuel conjointement organisé par le Forum de Tana et la Mission du Japon auprès de l'Union africaine aura lieu le 22 septembre 2020 via une plateforme virtuelle,

IX. Documentations

- Anne-Elvire Esmel, Le secteur privé a un rôle clé à jouer dans la réalisation de la promesse de la ZLECAf disponible au lien suivant : <https://www.intracen.org/news/Private-sector-has-key-role-to-play-in-realizing-AfCFTAs-promise/>

-S.E. Ambassadeur Albert Mudenda Muchanga, Se préparer pour le commerce dans le cadre de l'Accord de la ZLECAf, in *ECDPM Great Insights magazine, Volume 9, Issue 1, 2020* disponible au lien suivant <https://ecdpm.org/great-insights/african-continental-free-trade-area-agreement-impact/preparing-trade-afcfta-agreement/>

- La ZLECAf devrait capitaliser sur le COVID-19 pour promouvoir l'intégration <http://ipss-addis.org/the-afcfta-should-capitalize-on-covid-19-to-drive-integration/>



**TANA
FORUM**

**Tana High-Level Forum
on Security in Africa**

- Foire commerciale intra-africaine <https://www.intrafricantradefair.com/en>



IPSS

**TANA FORUM
SECRETARIAT**

Addis Ababa University
P. O. Box: 1176
Addis Ababa, Ethiopia

+251 (1) 11 245 660
tanaforum@ipss-addis.org
www.tanaforum.org